

## RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

### Editorial

de Terwangne , Cécile; Dusollier, Séverine

*Published in:*  
Revue du Droit des Technologies de l'information

*Publication date:*  
2010

*Document Version*  
le PDF de l'éditeur

### [Link to publication](#)

*Citation for pulished version (HARVARD):*  
de Terwangne , C & Dusollier, S 2010, 'Éditorial', *Revue du Droit des Technologies de l'information*, numéro 39, pp. 7-7.

### General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

### Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

# ÉDITORIAL

## Chronique de jurisprudence en droit des technologies de l'information (2002-2008) (2e partie)

Coordonnée par Cécile de Terwangne et Séverine Dusollier

Souvenez-vous, la chronique de jurisprudence que nous avons inaugurée l'année dernière (voy. le numéro 35) avait été tellement dense que nous avons promis de couvrir la criminalité informatique, le droit de la concurrence et le droit international privé pour ce qui concerne la question de la loi applicable dans un prochain numéro. C'est désormais chose faite, la jurisprudence de ces trois disciplines étant ici analysée, à l'exception des décisions européennes en droit de la concurrence, en raison d'une indisponibilité d'auteur imprévue (qui n'est d'ailleurs pas sans lien avec la crise gouvernementale actuelle).

La chronique est centrée sur la jurisprudence belge et européenne (jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme ainsi que de celle qui s'appelait encore la Cour de justice des Communautés européennes). Quant à la période couverte par la chronique, elle s'étend, à l'instar de la première partie, de janvier 2002 à décembre 2008.

Une chronique législative et réglementaire vient compléter le tableau. Elle porte, elle, sur les seules années 2008 et 2009 étant donné qu'un tel récapitulatif des normes adoptées en matière de droit des technologies de l'information et de la communication a fait l'objet jusque là d'une publication régulière dans les pages de cette revue.

Voici qui nous permet de clôturer l'analyse de la jurisprudence prononcée depuis la publication déjà ancienne des chroniques en droit de l'informatique. Nous pourrions désormais nous atteler à une chronique biannuelle que vous retrouverez, les années impaires, dans les numéros de juin de la revue.